

# ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

## Résultat des consultations publiques



### Atténuation des impacts dès la conception du projet

	Phase	Préoccupation	Mesure d'atténuation proposée
Qualité de l'air	Exploitation	Préserver la qualité de vie du milieu et éviter les expropriations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Sélection de la zone d'agrandissement n° 3 plutôt que les zones 1 et 2, afin d'éviter la dispersion atmosphérique des contaminants à l'extérieur de la propriété et éviter l'acquisition de propriétés en périphérie du site.</li> <li>&gt; Utilisation de membranes sacrificielles pour le recouvrement temporaire des cellules d'enfouissement afin de réduire la dispersion atmosphérique, les odeurs, les emportements éoliens et améliorer l'aspect visuel du site.</li> </ul>
	Exploitation	Odeurs et composition des gaz provenant du site.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Installation de membranes sacrificielles de recouvrement temporaire des cellules d'enfouissement.</li> <li>&gt; Plan d'action pour contrôler les odeurs à la source tel qu'indiqué dans le Guide de cohabitation.</li> <li>&gt; Refus de certains déchets de nature industrielle susceptibles de générer des odeurs.</li> </ul>
Milieux humides et hydriques	Construction	Destruction de milieux humides.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Sélection de la zone d'agrandissement n° 3 afin d'éviter la destruction de milieux humides de plus grande superficie situés dans les zones 4, 5 et 6. Choix de l'emplacement des cellules permettant d'éviter la destruction de milieux humides de plus grande valeur situés à l'est de la zone n° 3.</li> <li>&gt; Réduction du volume et de la superficie des cellules prévues à l'origine pour limiter les impacts sur les milieux naturels et les nuisances.</li> </ul>
	Construction	Destruction de milieux humides et naturels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Conception des cellules d'enfouissement pour limiter le dynamitage de roc et éviter l'entreposage permanent de roc dynamité dans les milieux naturels périphériques.</li> </ul>
Qualité de l'eau	Construction et exploitation	Préservation de la qualité des eaux souterraines et de surface, particulièrement les lacs les plus près du site du LET et qui sont valorisés à des fins résidentielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réalisation d'études hydrogéologiques dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement pour connaître les caractéristiques des sols et des eaux souterraines. Ces études ont confirmé que les eaux souterraines et de surface ne s'écoulent pas vers les lacs valorisés à des fins résidentielles.</li> <li>&gt; Programme rigoureux de contrôle de la qualité lors de l'installation des membranes des cellules pour assurer l'étanchéité, le respect du règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles et des programmes de surveillance des eaux souterraines et des eaux de surface.</li> <li>&gt; Programme de surveillance de la qualité des eaux souterraines et des eaux de surfaces pendant toute la période d'exploitation du site et pour au moins 30 ans après la fermeture.</li> </ul>
	Exploitation	Préservation de la qualité des cours d'eau à proximité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Utilisation de membranes sacrificielles pour le recouvrement temporaire des cellules d'enfouissement afin de réduire les quantités de lixiviat à traiter.</li> </ul>

## Atténuation des impacts dès la conception du projet (suite)

	Phase	Préoccupation	Mesure d'atténuation proposée
Climat sonore	Construction	Dérangements causés par le bruit du dynamitage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Conception des cellules d'enfouissement limitant le dynamitage de roc (cellules moins profondes).</li> <li>&gt; Fractionnement des volumes de dynamitage afin de réduire le bruit et les vibrations.</li> </ul>
	Exploitation	Dérangements causés par les bruits d'exploitation provenant des camions et de la machinerie (alarmes de recul, claquement de panneaux) et des équipements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réduction de la superficie de la zone d'agrandissement prévue à l'origine afin de maximiser la distance entre la dernière cellule et le secteur habité.</li> <li>&gt; Implantation et séquence d'ouverture des cellules afin de rester le plus loin des secteurs habités aussi longtemps que possible.</li> <li>&gt; Application des meilleures pratiques et sensibilisation des opérateurs de machinerie pour la réduction du bruit.</li> </ul>
	Construction	Dérangements causés par le bruit provenant de l'aménagement et de l'ouverture des nouvelles cellules et le transport de roc (machinerie, équipements, dynamitage).	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Sensibiliser les entrepreneurs aux bruits causés par la machinerie, le claquement de panneaux des camions-bennes et la manipulation du roc tel que prévu dans le Guide de cohabitation.</li> </ul>
Milieu humain	Construction et exploitation	Rapprochement du lieu d'enfouissement technique d'un secteur de villégiature.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réduction de la superficie de la zone d'agrandissement et choix de l'emplacement le plus éloigné à l'intérieur de la zone n° 3.</li> </ul>
	Exploitation	Impact monétaire sur les propriétés privées à proximité du site. Demande de compensation pour la perte de valeur d'évaluation des habitations ou terrains ou acquisition de propriétés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Programme de protection de la valeur des propriétés en cours d'élaboration dans le cadre du Guide de cohabitation.</li> </ul>
	Exploitation	Emportement éolien de déchets légers ou transport par la faune aviaire ou pendant le transport.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Installation de membranes sacrificielles pour le recouvrement temporaire des cellules d'enfouissement.</li> <li>&gt; Installation des filets permanents et temporaires, tel qu'indiqué dans le Guide de cohabitation.</li> </ul>
	Opération	Encourager et favoriser le détournement d'un maximum de matières de l'enfouissement auprès de la population et des industries, commerces et institutions pour en réduire les impacts négatifs sur le milieu environnant de l'enfouissement (ne pas atteindre le tonnage maximum autorisé).	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Révision du Plan de gestion des matières résiduelles et arrimage de plusieurs actions avec ceux de ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay.</li> </ul>
	Construction et exploitation	Maintien de zones tampons suffisantes à l'état naturel et leur délimitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Fiducie pour la protection à long terme de la zone tampon en cours de préparation, tel qu'indiqué dans le Guide cohabitation.</li> </ul>